

Bibliothèque Anarchiste  
Anti-copyright



# Anarchie et organisation

Errico Malatesta

Errico Malatesta  
Anarchie et organisation  
1927

Consulté le 2 mai 2016 de  
[http ://www.panarchy.org/malatesta/organisation.1927.html](http://www.panarchy.org/malatesta/organisation.1927.html)  
Publié dans « Il Risveglio », Genève, 1-15 octobre 1927.

[fr.theanarchistlibrary.org](http://fr.theanarchistlibrary.org)

1927



Dans une organisation anarchiste, chaque membre peut professer toutes les opinions et employer toutes les tactiques qui ne sont pas en contradiction avec les principes acceptés et ne nuisent pas à l'activité des autres. En tous les cas, une organisation donnée dure aussi longtemps que les raisons d'union sont plus fortes que les raisons de dissolution ; dans le cas contraire elle se dissout et laisse place à d'autres groupements plus homogènes.

Certes la durée, la permanence d'une organisation est condition de succès dans la longue lutte que nous avons à soutenir et, d'autre part, il est naturel que toute institution aspire, par instinct, à durer indéfiniment. Mais la durée d'une organisation libertaire doit être la conséquence de l'affinité spirituelle de ses membres et des possibilités d'adaptation de sa constitution aux changements des circonstances ; quand elle n'est plus capable d'une mission utile, le mieux est qu'elle meure.

L'organisation n'est que la pratique de la coopération et de la solidarité ; elle est une condition naturelle, nécessaire de la vie sociale ; un fait inéluctable qui s'impose à tous, soit dans la société humaine en général, soit dans quelque association de gens qui ont un but commun à atteindre.

L'homme ne veut et ne peut vivre isolé, il ne peut même pas devenir véritablement homme et satisfaire ses besoins matériels et moraux autrement qu'en société et avec la coopération de ses semblables. Il est donc fatal que tous ceux qui ne s'organisent pas librement, soit qu'ils ne le puissent, soit qu'ils n'en sentent pas la pressante nécessité, aient à subir l'organisation établie par d'autres individus ordinairement constitués en classes ou groupes dirigeants dans le but d'exploiter à leur propre avantage le travail d'autrui.

Et l'oppression, millénaire des masses par un petit nombre de privilégiés a toujours été la conséquence de l'incapacité de la plupart des individus à s'accorder, à s'organiser sur la base de la communauté d'intérêts et de sentiments, avec les autres travailleurs pour produire, pour jouir et pour, éventuellement, se défendre des exploiters et oppresseurs.

L'anarchisme vient de remédier à cet état de choses avec son principe fondamental d'organisation libre, formée et gardée par la libre volonté des associés sans aucune trace d'un pouvoir dominant, c'est-à-dire sans que quiconque ne s'attribue le droit d'imposer sa volonté aux autres. Il est donc naturel que les anarchistes cherchent à appliquer à leur vie privée et à la vie de leur parti ce même principe sur lequel, d'après eux, devrait être fondée toute la société humaine.

Certaines polémiques laisseraient supposer qu'il y a des anarchistes réfractaires à toute organisation ; mais, en réalité, les nombreuses, trop nombreuses discussions que nous avons sur ce sujet, même quand elles sont obscurcies par des questions de mots ou envenimées par des questions de personnes, ne concernent, au fond, que le mode et non le principe d'organisation.

C'est ainsi que des camarades, en paroles les plus opposés à l'organisation, s'organisent comme les autres et souvent mieux que les autres, quand ils veulent sérieusement faire quelque chose. La question, je le répète, est toute dans l'application.

\*\*\*

Je crois surtout nécessaire et urgent que les anarchistes s'organisent pour influer sur la marche que suivent les masses dans leur lutte pour les améliorations et l'émancipation. Aujourd'hui, la plus grande force de transformation sociale

est le mouvement ouvrier (mouvement syndical) et de sa direction dépend, en grande partie, le cours que prendront les événements et le but auquel arrivera la prochaine révolution. Par leurs organisations, fondées pour la défense de leurs intérêts, les travailleurs acquièrent la conscience de l'oppression sous laquelle ils ploient et de l'antagonisme qui les sépare de leurs patrons, ils commencent à aspirer à une vie supérieure, ils s'habituent à la lutte, collective et à la solidarité et peuvent réussir à conquérir toutes les améliorations compatibles avec le régime capitaliste et étatiste. Ensuite, c'est ou la révolution ou la réaction.

Les anarchistes doivent reconnaître l'utilité et l'importance du mouvement syndical, ils doivent en favoriser le développement et en faire un des leviers de leur action, s'efforçant de faire aboutir la coopération du syndicalisme et des autres forces de progrès à une révolution sociale qui comporte la suppression des classes, la liberté totale, l'égalité, la paix et la solidarité entre tous les êtres humains.

Mais ce serait une illusion funeste que de croire, comme beaucoup le font, que le mouvement ouvrier aboutira de lui-même, en vertu de sa nature même, à une telle révolution. Bien au contraire : dans tous les mouvements fondés sur des intérêts matériels et immédiats (et l'on ne peut établir sur d'autres fondements un vaste mouvement ouvrier), il faut le ferment, la poussée, l'œuvre concertée des hommes d'idées qui combattent et se sacrifient en vue d'un idéal à venir. Sans ce levier, tout mouvement tend fatalement à s'adapter aux circonstances, il engendre l'esprit conservateur, la crainte des changements chez ceux qui réussissent à obtenir des conditions meilleures. Souvent de nouvelles classes privilégiées sont créées, qui s'efforcent de faire supporter, de consolider l'état de choses que l'on voudrait abattre.

D'où la pressante nécessité d'organisations proprement anarchistes qui, à l'intérieur comme en dehors des syndicats, luttent pour l'intégrale réalisation de l'anarchisme et cherchent à stériliser tous les germes de corruption et de réaction.

Mais il est évident que pour atteindre leur but, les organisations anarchistes doivent, dans leur constitution et dans leur fonctionnement, être en harmonie avec les principes de l'anarchie. Il faut donc qu'elles ne soient en rien imprégnées d'esprit autoritaire, qu'elles sachent concilier la libre action des individus avec la nécessité et le plaisir de la coopération, qu'elles servent à développer la conscience et la capacité d'initiative de leurs membres et soient un moyen éducatif dans le milieu où elles opèrent et une préparation morale et matérielle à l'avenir désiré.

Une organisation anarchiste doit, selon moi, être établie sur [les] bases [suivantes]. Pleine autonomie, pleine indépendance et, par conséquent, pleine responsabilité des individus et des groupes ; libre accord entre ceux qui croient utile de s'unir pour coopérer à une œuvre commune, devoir moral de maintenir les engagements pris et de ne rien faire qui soit en contradiction avec le programme accepté. Sur ces bases, s'adaptent les formes pratiques, les instruments aptes à donner une vie réelle à l'organisation : groupes, fédérations de groupes, fédérations de fédérations, réunions, congrès, comités chargés de la correspondance ou d'autres fonctions. Mais tout cela doit être fait librement, de manière à ne pas entraver la pensée et l'initiative des individus et seulement pour donner plus de portée à des effets qui seraient impossibles ou à peu près inefficaces s'ils étaient isolés.

De cette manière, les Congrès, dans une organisation anarchiste, tout en souffrant, en tant que corps représentatifs, de toutes les imperfections que j'ai signalées, sont exempts de tout autoritarisme parce qu'ils ne font pas la loi, n'imposent pas aux autres leurs propres délibérations. Ils servent à maintenir et à étendre les rapports personnels entre les camarades les plus actifs, à résumer et provoquer l'étude de programmes sur les voies et moyens d'action, à faire connaître à tous la situation des diverses régions et l'action la plus urgente en chacune d'elles, à formuler les diverses opinions ayant cours parmi les anarchistes et à en faire une sorte de statistique, et leurs décisions ne sont pas des règles obligatoires, mais des suggestions, des conseils, des propositions à soumettre à tous les intéressés, elles ne deviennent obligatoires et exécutoires que pour ceux qui les acceptent et jusqu'au point où ils les acceptent.

Les organes administratifs qu'ils nomment - Commission de correspondance, etc. - n'ont aucun pouvoir de direction, ne prennent d'initiatives que pour le compte de ceux qui sollicitent et approuvent ces initiatives, n'ont aucune autorité pour imposer leur propres vues qu'ils peuvent assurément soutenir et propager en tant que groupes de camarades, mais qu'ils ne peuvent pas présenter comme opinion officielle de l'organisation. Ils publient les résolutions des Congrès, les opinions et les propositions que groupes et individus leur communiquent ; ils sont utiles à qui veut s'en servir pour de plus faciles relations entre les groupes et pour la coopération entre ceux qui sont d'accord sur diverses initiatives, mais libre à chacun de correspondre directement avec qui bon lui semble ou de se servir d'autres comités nommés par des groupements spéciaux.